

Commission des services financiers de l'Ontario

Recherche

[Recherche avancée](#)

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Formules](#) | [Services en ligne](#) | [English](#) | [Contactez](#)



Services offerts dans différents secteurs de services financiers

[Assurance](#) [Retraites](#) [Audiences/Décisions](#) [Permis/Enregistrement](#) [Qui nous réglementons](#) [À propos de la CSFO](#) [Publications](#)

[Page d'accueil](#) > [Publications](#) > [Bulletins](#) > [AutomobileBulletins](#) : Nouvelle conception graphique du certificat

Taille du texte :



d'assurance de responsabilité civile

Assurance multirisques - Bulletins - Auto

Bulletins sur les régimes de retraite

Bulletins de contrôle et de mise en application

Bulletins sur les changements à la délivrance de permis

Bulletins par secteur

Bulletin

No A-02/00

I.A.R.D

- Auto

NOTE: Les bulletins affichés sur ce site Web vous sont offerts comme références historiques seulement. Les informations qu'ils renferment sont exactes à la date de publication, mais sont sujettes à changement et peuvent avoir été remplacées par un bulletin ultérieur. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier ces informations avant de prendre toute décision.

Les bulletins affichés peuvent contenir des formules périmées. Pour la version actuelle des formules de la CSFO, veuillez consulter la [section formules](#) de ce site Web.

Nouvelle conception graphique du certificat d'assurance de responsabilité civile

À l'attention de toutes les compagnies d'assurance autorisées

à souscrire de l'assurance automobile en Ontario

Vous trouverez, joint au présent bulletin, un spécimen du nouveau certificat d'assurance de responsabilité automobile (carte d'assurance) remis aux titulaires de polices. En vertu de sa nouvelle conception graphique, le certificat comportera désormais l'écusson du territoire du Nunavut. Ce nouveau certificat remplace celui qui est actuellement en vigueur.

L'écusson du Nunavut est situé dans le coin inférieur droit du certificat, comme il est illustré sur le spécimen ci-joint.

Cette modification au certificat **entre en vigueur immédiatement**. Néanmoins, les assureurs se verront accorder une période transition suffisante, soit jusqu'au 30 septembre 2000, pour liquider leurs stocks actuels de certificats.

Récemment, au cours d'une réunion du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance, il a été décidé d'inclure, sur les certificats d'assurance, tous les écussons des provinces et territoires canadiens.

Les assureurs peuvent choisir parmi une série d'illustrations de fond en communiquant avec la société Informco Inc.
au (416) 285-1700.

La Directrice générale et surintendante des services financiers,

Dina Palozzi

Le 4 février 2000

Pièce jointe :

- [Spécimen de certificat d'assurance de responsabilité automobile](#)



Pour visualiser les fichiers PDF, vous devez avoir la version 7.0 d'Adobe Acrobat® Reader. Vous pouvez télécharger ce logiciel gratuit à partir du [site Web d'Adobe](#).

Page: 629 Trouver la page:



Version à imprimer



Marquer la page d'un signet



Envoyer cette page

[Avis importants](#) | [Confidentialité](#)

[Accueil](#) | [Ministère des Finances](#) | [Plan du site](#) | [Commentaires](#) | [English](#) | [Contactez](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

Dernière mise à jour :
9/20/2005 4:37:31 PM

Commission des services financiers de l'Ontario
5160, rue Yonge
Toronto, ON M2N 6L9
1 800 668-0128
416 250-7250



COMMISSION DES SERVICES FINANCIERS DE L'ONTARIO

Nouvelle présentation du certificat d'assurance de responsabilité
automobile intégrant l'écusson du territoire du Nunavut

Janvier, 2000

